

Narbonne le 2 mai 2019

Dossier suivi par : Rokaya TOUBALE  
Service : Transition énergétique  
Tél : 04 68 65 69 11  
Email : r.toubale@legrandnarbonne.com

Mairie de RAISSAC D'AUDE  
A l'attention de Monsieur le Commissaire  
enquêteur, M. Richard CONNES

2 Rue de la République  
11200 RAISSAC D'AUDE

**OBJET** : Projet photovoltaïque

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant que maire de St Marcel, Vice Président du Grand Narbonne et du Comité de Développement, je souhaite apporter mon soutien au projet photovoltaïque de Raissac.

Il entre pleinement dans les objectifs de notre Plan Climat Air Energie approuvé en janvier dernier par l'agglomération. De plus, un projet de charte qualité, co-porté par le Parc naturel de la Narbonnaise en Méditerranée, pour la production d'énergie électrique d'origine renouvelable, propose de privilégier pour l'implantation des panneaux photovoltaïques au sol les sites dégradés (anciennes carrières, décharges, friches industrielles, zones d'activités), et sur des secteurs soumis à PPRT ou PPRI si compatibles.

Le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol et sur l'eau au lieu-dit *La plaine* présente, d'une part, un intérêt certain pour la commune, qui voit son développement limité par le fait d'avoir la totalité de son territoire en zone inondable. Ce projet, d'autre part, innovant et à caractère expérimental, s'inscrit pleinement dans nos objectifs et, en cela, nous souhaitons lui apporter tout notre soutien.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'assurance de mes sincères salutations.

  
Guillaume HERAS

Maire de St Marcel sur Aude  
Vice président en charge de l'environnement pour la  
Communauté d'Agglomération  
Président du Comité de Développement